

# le ginkgo

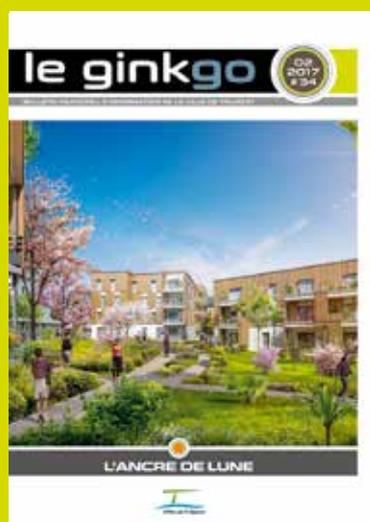
03  
2017  
#34

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRILPORT



## L'ANCRE DE LUNE

# SOMMAIRE



## L'éco-quartier c'est pour bientôt

Illustration : Access Design

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.  
Dépôt légal mars 2017 – Tirage : 2 400 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Michel Morer

Rédacteur en chef : Manuel Mèze

Comité de rédaction :

Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane, Françoise Vasselon, Roselyne Walger, Isabelle Yeromonahos.

Crédit photos :

- pages 4 : Michel Delon
- pages 16-17 : association Château royal de Montceaux-lès-Meaux
- page 19 (haut et bas) : Damien Douche
- page 20 : Damien Douche
- autres pages : photos DR

Conception et réalisation :

Concordance(s)/Michel Delon - Tulle (19)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales  
sur papiers issus de forêts gérées.



4

## VU À TRILPORT

- Interactif...

6

## RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- Rue du Chêne au roi
- Sécurisation du centre-ville
- Parking et cheminement

7

## DOSSIER

- L'éco-quartier, c'est parti!

14

## INFOS + ÉCOLOGIE

- Terzéo : danger?

15

## PATRIMOINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

- Allumer le feu
- Tel un phénix

18

## ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

20

## LA CULTURE EN PARTAGE

- Voyage en classe conte

22

## ASSO FOCUS

- Le club de l'amitié

23

## INFO SPÉCIALE

- Changement dans l'organisation des bureaux de vote

24

## COMPRENDRE LA VILLE

- Ils savent tout faire

26

## AGGLOMÉRATION

- On passe à 22 communes!

27

## PETITES INFOS TRILPORTAISES

29

## MODE D'EMPLOI

- Les travaux, comment faire?

30

## SERVICES PRATIQUES

31

## TRIBUNE POLITIQUE



# EN AVANT TOUTE!

**L**es efforts déployés depuis le début du mandat sont désormais derrière nous. Ils nous ont permis d'avoir une feuille de route 2017 bien remplie ainsi que les moyens de la respecter grâce aux subventions obtenues.

Chacun peut le constater, nous sommes à l'œuvre vu les aménagements lancés en centre-ville, aux abords de la gare ou dans divers quartiers. Améliorer l'accessibilité dans la commune contribue à faire de Trilport une ville « courte distance » dans laquelle il est plus facile et agréable de se déplacer à pied ou en vélo qu'en voiture.

Ces travaux se poursuivront sur d'autres sites, complétés d'ici quelques semaines, par la rénovation de l'éclairage public dans toute la ville, ce qui permettra d'améliorer son efficacité et de réaliser de sérieuses économies tout en réduisant sensiblement nos émissions de gaz à effet de serre.

D'autres axes d'actions sont engagés : la rénovation des bâtiments publics comme la villa Bia, le gymnase ou les écoles, la réalisation du nouveau réfectoire de l'école Jacques-Prévert, le renforcement de la sécurité avec de nouveaux moyens pour la police municipale et le déploiement de la vidéo protection. Chacun peut le constater, les projets sont nombreux. Nous ne manquerons pas de vous en informer au fil des semaines.

Le dossier de ce numéro du *Ginkgo* est consacré à l'Ancre de lune, l'éco-quartier de Trilport qui entre en phase opérationnelle après un long travail. « Le temps te construit des racines » écrivait Saint-Exupéry ; celles-ci, toutes ces années, ont pu ainsi se déployer. En 2016, l'Ancre de lune a obtenu le « label national éco-quartier », après avoir été le seul éco-quartier seine-et-marnais distingué par la Région dans son nouvel appel à projet sur les « quartiers écologiques et innovants » – avec à la clé une belle subvention. Atteindre un tel niveau n'est pas si banal, seulement 19 lauréats pour la France en 2016, avec des communes de toutes tailles. Ces récompenses soulignent la qualité du projet et également son authenticité, tant il respire la réalité du terrain et s'appuie sur des potentialités locales.

2017 sera également une année de débat avec les élections présidentielles et législatives. Chacun fera son choix en conscience, selon sa conception d'un monde qui évolue, sa volonté de redonner du sens ou l'idée qu'il se fait de certaines valeurs.

Mais plus que tout, il est essentiel de ne jamais oublier que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise, et « qu'on transforme sa main en la mettant dans une autre. » C'est aussi et d'abord cela la République!

**Jean-Michel Morer**, maire de Trilport

# INTERACTIF...



Trilport est la première ville du Pays de Meaux à avoir équipé l'intégralité de ses classes élémentaires de tableaux numériques interactifs. Cet outil novateur et simple d'utilisation permet, directement depuis un ordinateur, de présenter et traiter toute sorte d'informations (documents graphiques, audio et vidéo, contenu Internet). Les élèves peuvent intervenir directement (comme avec une souris) sur un écran « géant » et faire des exercices dédiés. Une façon stimulante d'enseigner et une approche de l'outil informatique pour les enfants.



vu à Trilport





# À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...

## Rue du Chêne au roi (ancien chemin d'Armentières)

- Débutés depuis quelques mois, les travaux du pôle gare, du côté de la rue du Chêne au roi, ont été organisés en 2 phases distinctes.

Une première phase d'enfouissement des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et de communication (fibre) a été réalisée fin 2016. Le montant des travaux s'élève à 24 000 euros TTC.

Une seconde phase débutera au premier semestre 2017 après consultation des entreprises pour l'installation de l'éclairage public, la création de trottoirs et la rénovation de la voirie. Les travaux d'aménagement de la chaussée et la création de trottoirs seront entièrement réalisés sur toute la longueur de la rue. Ils seront financés conjointement par la ville de Trilport (308 000 euros TTC) et la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (142 000 euros TTC) pour un montant global estimé à hauteur 450 000 euros TTC.

## Sécurisation du centre-ville

- Des travaux de sécurisation du carrefour d'Ormagne ont été réalisés le long de la route départementale 603 avec l'élargissement des trottoirs et la pose de barrières. Rue d'Ormagne, outre la pose de barrières, la réfection des trottoirs au niveau du carrefour, l'aménagement de la traversée, son trottoir, côté impair a été élargi sur toute sa longueur afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Les travaux s'élèvent à 42 824,24 euros TTC.

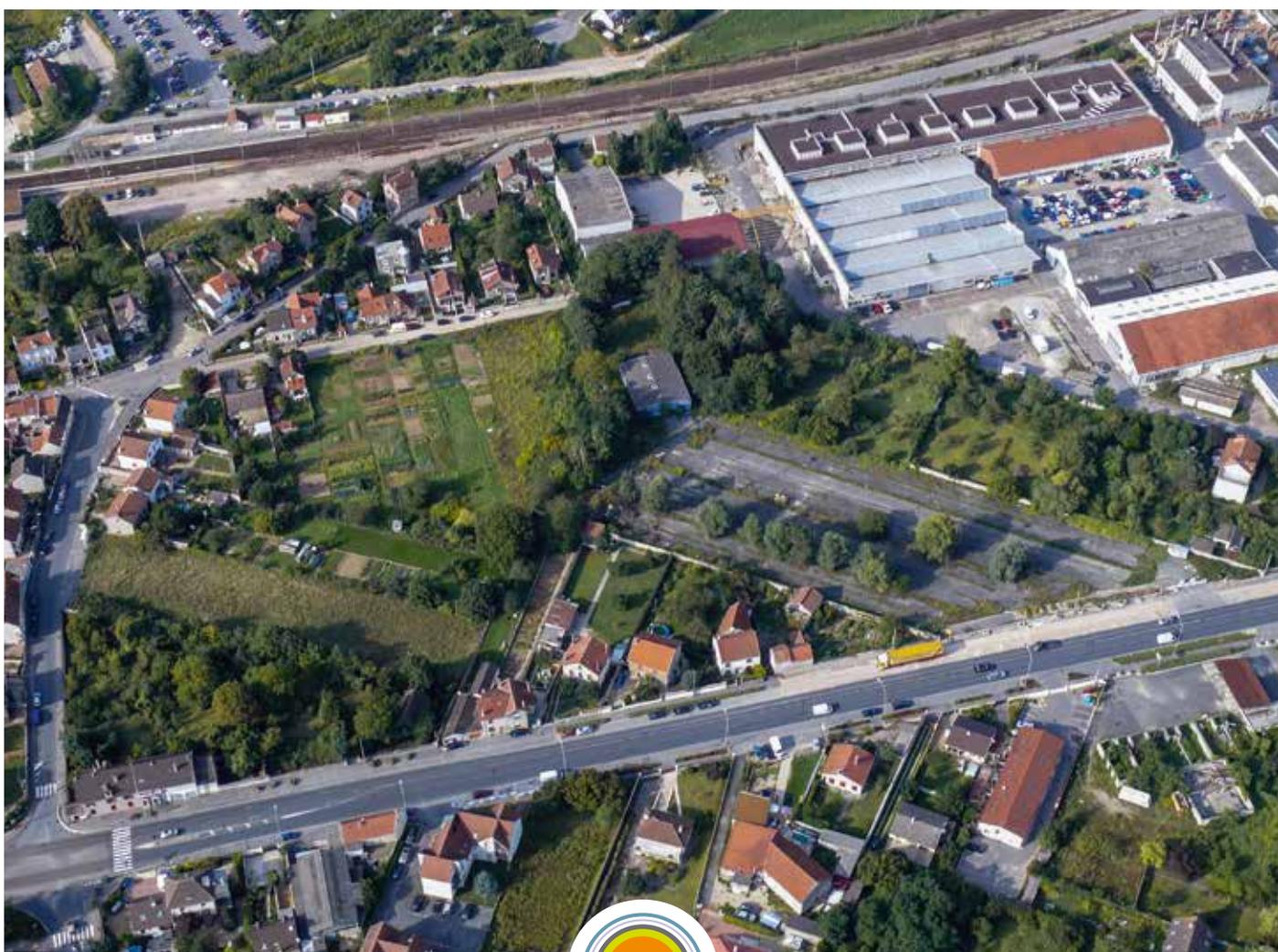
## Parking et cheminement rue Louise-Michel

- Un cheminement piétonnier et 5 places de parking ont été créés à l'entrée du lotissement pour un montant de 18 609,60 euros TTC.

## Sécurisation de la rue de Montceaux

- Des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, télécom) ainsi que la création de trottoirs ont été réalisés rue de Montceaux à partir du croisement avec la rue de la Faussette en allant vers Montceaux-lès-Meaux. Ces travaux s'élèvent à 113 000 euros.

# L'ÉCO-QUARTIER, C'EST PARTI!



Dix ans! Cela fait dix ans que la municipalité a lancé sa réflexion sur l'avenir et la transformation de la ville. Dix ans rythmés par des études, des partenariats, des distinctions, des temps de concertation. Il faut une sacrée dose de courage et une foi solidement chevillée au corps pour tenir le cap pendant toutes ces années. Trilport les a manifestement et le processus n'est pas près de s'arrêter.



▲ Le volet paysager a été extrêmement travaillé par l'agence Babylone, comme le montrent les études préliminaires

## L'ÉCO- QUARTIER, C'EST PARTI !

**F**aire des grands mots «ville durable, aimable et désirable» une réalité ne s'obtient pas en un claquement de doigts. Pour être exact, il y a une quinzaine d'années qu'un projet de ville tourné vers l'environnement a été initié à l'issue du diagnostic territorial mené en 2002, dans le cadre des partenariats entre la ville, le département et la région.

### Le temps de faire la ville

Trilport a été la première commune d'Ile-de-France à signer un Contrat régional qui respecte intégralement une démarche Haute Qualité Environnementale, appliquée dans trois équipements publics : le centre de loisirs «Le Petit Prince», le réfectoire de La Charmoye et l'extension du gymnase.

Cet engagement s'est concrétisé avec le plan local d'urbanisme (PLU) dont le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) a été élaboré en paral-

lèle avec l'Agenda 21 de la commune, suivant trois priorités : lutter contre l'étalement urbain, reconstruire la ville sur la ville, et la préparer aux conséquences du dérèglement climatique.

Dans la foulée, une réflexion de fond et des études sont lancées afin d'apporter des réponses qualitatives aux obligations de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) et aboutissent au choix des grands principes du futur développement de la ville qui, en 2009, est lauréate de l'appel à projet «Nouveaux quartiers urbains» lancé par la région Ile-de-France. Repérée par l'État, elle intègre le groupe national des éco-quartiers, et signe un partenariat avec l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France qui permet de déployer une stratégie d'acquisition des terrains sans peser sur le budget communal.

En 2011, Trilport remporte l'appel d'offres relatif à l'approche environnementale de l'urbanisme lancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de



l'énergie) Ile-de-France. Cette année-là est défini le « référentiel durable » qui servira de feuille de route à tous les acteurs de la mise en œuvre à venir.

L'année suivante, Trilport est l'une des quinze villes françaises sélectionnées pour tester le nouveau référentiel national pour les éco-quartiers. En 2013, l'ARENE (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) Ile-de-France choisit l'Ancre de lune pour figurer dans le guide présentant douze expériences européennes de quartier durable.

Années cruciales s'il en est : en 2012, après concertation, l'aménageur avait été désigné : l'AFTRP, qui deviendra ensuite GPA, Grand Paris aménagement. Puis en 2013, le cabinet d'architectes-urbanistes Jourda est chargé de piloter les équipes pluridisciplinaires, après avoir élaboré le projet lauréat. C'est alors le temps de la concertation avec les habitants, sous la houlette de l'agence « Ville ouverte ». Dans le même temps, les études se poursuivent (faune/flore, santé, pollution des sols, circulation, énergies renouvelables...).



▲ Raphaëlle-Laure Perraudin

## POINT DE VUE

**ENTRETIEN AVEC  
RAPHAËLLE-LAURE PERRAUDIN,  
DIRIGEANTE DE JAP,  
JOURDA ARCHITECTES, CABINET  
D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

**LE GINKGO :** *Le projet d'éco-quartier de Trilport vous a-t-il posé des problèmes particuliers ?*

**R.-L. PERRAUDIN :** Le site sur lequel va se déployer l'éco-quartier est rempli de contraintes importantes : bordé par une route départementale et par une voie ferrée, et comportant des industries qui ont leurs contraintes propres. Mais ce contexte a priori pénalisé peut se révéler, en contrepartie, très avantageux, compte tenu de la volonté environnementale très forte de la mairie.

Notre première décision, quand nous avons commencé à travailler le dossier, a été de nous appuyer sur la proximité de la SNCF pour développer le pôle gare. Mis à part la contrainte acoustique, cette proximité est une chance incroyable ; elle permet de réduire l'impact carbone du transport, tout en favorisant la mobilité qui est un véritable enjeu actuel. Notre deuxième constatation était que le site est vide, avec des morceaux de friche en plein centre-ville. Cet espace peu valorisé est paradoxalement dans une grande proximité avec la forêt et avec la Marne, dont les berges sont assez jolies. Une trame en continuité paysagère et écologique s'est donc imposée. Nous sommes partis du paysage comme structure de la ville, afin que la biodiversité de la faune et de la flore puisse continuer à se développer grâce au projet d'urbanisme.

**LE GINKGO :** *Il vous a donc fallu réfléchir à l'empreinte du territoire sur le futur quartier ? En général, c'est plutôt l'inverse, non ?*

**R.-L. PERRAUDIN :** C'est dans ce sens que nous avons choisi de fabriquer de l'espace public fortement végétalisé, à partir d'espèces locales, et en nous attachant particulièrement à la gestion de l'eau. Nous avons décidé de mettre à profit la topographie de Trilport, entre ruissellement

et crues, en donnant à voir sur le site de l'éco-quartier la collecte des eaux, au lieu de l'enterrer (de façon coûteuse) comme cela s'est fait à d'autres endroits. Les noues, les bassins de rétention seront aussi donnés à vivre, utilisables par les riverains et les promeneurs, et habités par la faune et la flore par temps sec, remplis d'eau par temps de pluie. Nous avons aussi développé le projet d'un parc autour de ces aménagements, un espace public ouvert aux enfants, à la contemplation, et bordé d'îlots bâtis suivant le parcellaire existant afin d'en retrouver la trace.

**LE GINKGO** : C'est donc un cahier des charges ambitieux, à l'inverse des «bétonnages» que l'on voit pousser un peu partout...

**R.-L. PERRAUDIN** : En tant que cabinet d'architecture et d'urbanisme qui coordonne le projet, nous avons établi un cahier des charges comprenant un certain nombre d'exigences, pour en garantir le caractère vertueux. En matière d'énergie, chacun aujourd'hui sait produire des bâtiments passifs, par des techniques de construction et d'isolation bien connues. La France est même en avance sur les énergies renouvelables. Nous avons souhaité être davantage innovants en accordant une attention toute particulière aux matériaux utilisés. Pour le lot numéro un, l'architecte a proposé d'utiliser le béton de chanvre, qui diminue l'empreinte carbone des bâtiments en exploitant un produit de l'agriculture locale, la chènevotte. De plus, ce matériau permet au bâtiment d'avoir une seconde vie quand, trois cents ans après sa construction, il n'a plus lieu d'être.

Nous sommes ainsi très attentifs à la réversibilité. Un bâtiment doit pouvoir évoluer dans le temps, en fonction des configurations diverses de la famille, ou de l'évolution du travail. Le télétravail se répand de plus en plus, les jeunes adultes restent plus longtemps chez leurs parents, les familles se défont et se recomposent... Le schéma résidentiel doit pouvoir adopter des configurations différentes. De bons choix structurels permettent de réassembler ou de dissocier les logements entre eux sans démolitions trop lourdes.

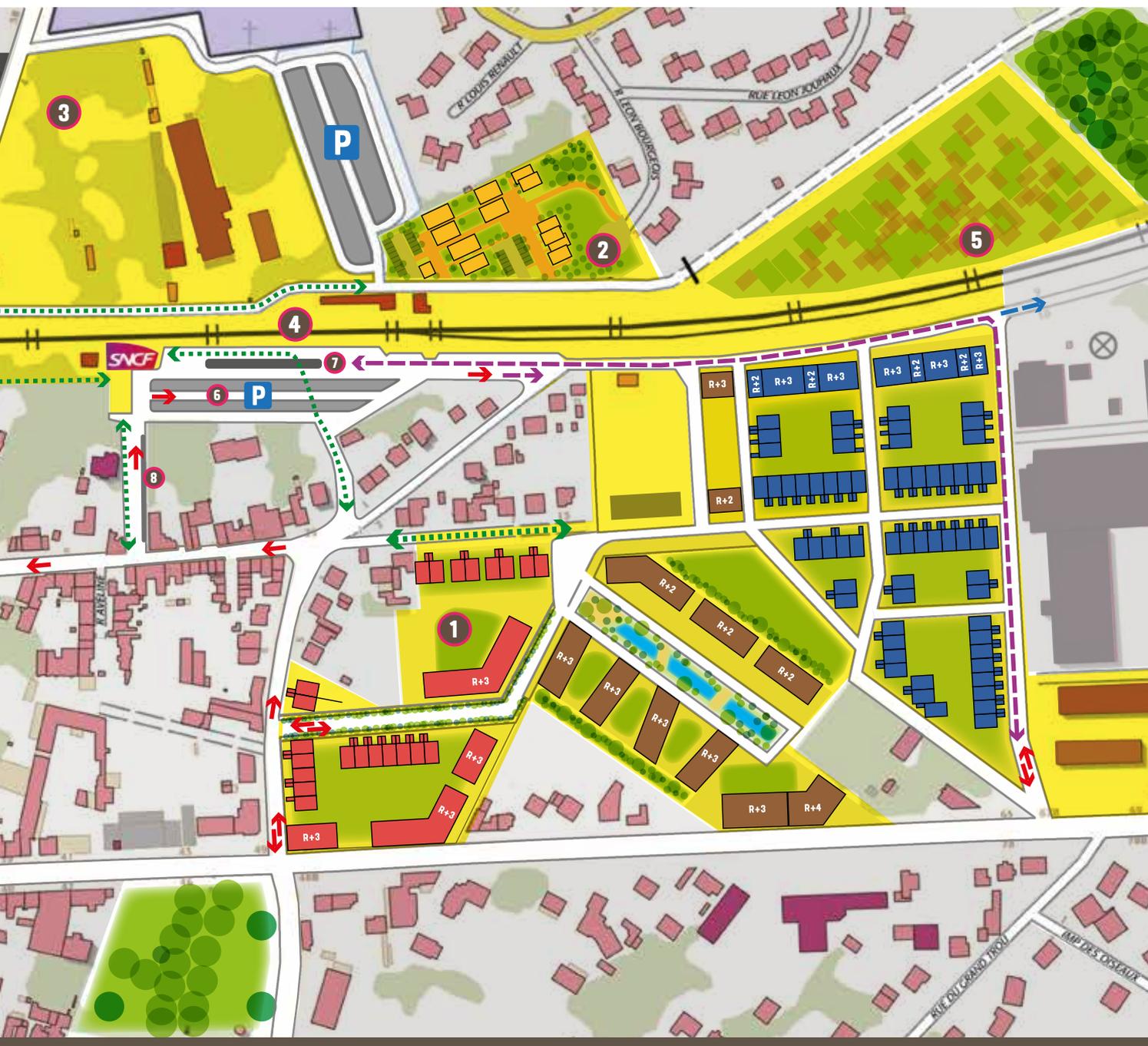
**LE GINKGO** : Il y a donc un urbanisme du «mieux vivre»?

**R.-L. PERRAUDIN** : Une de nos autres priorités est l'habitabilité qui passe par la diversité des espaces et par des usages plus généreux. Dans une petite commune de la très lointaine couronne comme Trilport, l'habitat collectif est éloigné de l'offre individuelle largement présente. Il faut donc être mieux-disant, proposer des espaces tournés vers l'extérieur : balcons, jardins..., des lieux de convivialité partagés. La qualité de l'air est également un atout. Nous privilégions des techniques de ventilation naturelle, par la présence de fenêtres, de baies vitrées et de logements traversants. Ce qui revient à réduire le nombre de pas-de-porte par palier, en augmentant le confort de vie, car la lumière entre plus facilement et la diversité de vues est plus grande que dans les appartements mono-orientés.

Notre but est de construire un éco-quartier où il fait bon vivre, où la notion de confort est optimisée, dans un juste équilibre de densité qui fasse la couture avec l'existant, un tissu mixte de maisons individuelles et de logement collectif en centre-ville.



Une  
réflexion  
à l'échelle  
de la ville



- |   |   |
|---|---|
| <span style="background-color: yellow; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Périmètre de l'éco-quartier      | <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">5</span> Jardins familiaux         |
| <span style="background-color: red; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Construction Phase 1* (2017-2019)   | <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">6</span> Nouveau parking pôle gare |
| <span style="background-color: brown; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Construction Phase 2* (2019-2022) | <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">7</span> Gare routière bus         |
| <span style="background-color: blue; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Construction Phase 3*(2023-2025)   | <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">8</span> Dépose-minute             |
| <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">1</span> ZAC Saint-Fiacre/Verdun   | <span style="color: green;">→</span> Liaison douce piétons  |
| <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">2</span> La Talmouze   | <span style="color: red;">→</span> Trajets véhicules légers   |
| <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">3</span> Résidence seniors   | <span style="color: purple;">→</span> Trajets bus   |
| <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px; vertical-align: middle;">4</span> Pôle gare   | <span style="color: blue;">→</span> Accès industries  |

\* Les numéros indiqués sur les bâtiments correspondent au nombre d'étages en plus du rez-de-chaussée (R). Les bâtiments sans indications sont R+1 (maison individuelle).

Le plan-masse présenté ci-dessus et les dessins qui illustrent ces pages sont le reflet du dossier au moment où nous imprimons. Ils sont susceptibles de changements et d'évolutions au fur et à mesure des négociations et des réunions de concertation. Vous pouvez vous informer sur les grands principes fondateurs de l'Ancre de lune dans un document «le référentiel durable» que vous pouvez consulter sur le site [www.lancredelune.fr](http://www.lancredelune.fr).



▲ Réalisation de 24 logements (10 logements en accession sociale à la propriété et 14 logements sociaux) sur le site de la Talmouze

Enfin en 2016, l'éco-quartier trilportais remporte l'appel à projet de la région Ile-de-France relatif aux 100 Quartiers écologiques et innovants, et reçoit le label national Ecoquartier niveau 2. Le premier permis de construire déposé, les études de la ZAC (Zone d'activité concertée) réalisée, les chantiers peuvent être lancés. Ce sera le cas dès la rentrée prochaine, avec les travaux d'aménagement des espaces publics et la construction des îlots A et B qui devraient être livrés en 2019. Suivront les travaux de la phase 2, avec la création d'un parc entouré de nouveaux bâtiments. Enfin, la troisième phase concernera la reconversion d'une partie de la zone industrielle du 67 avenue de Verdun. L'éco-quartier dans son ensemble devrait voir le jour vers 2025.

### **Penser la cité de demain**

L'Ancre de lune est l'occasion de requalifier une friche située au cœur de la ville et de créer de nouveaux équipements publics, tout en renouvelant l'offre résidentielle. Mais pas n'importe comment ! Trilport souhaite favoriser l'émergence d'une organisation urbaine plus durable et humaine, en renforçant la présence de la nature en ville, en développant les mobilités douces et en privilégiant l'innovation, y compris sociale.

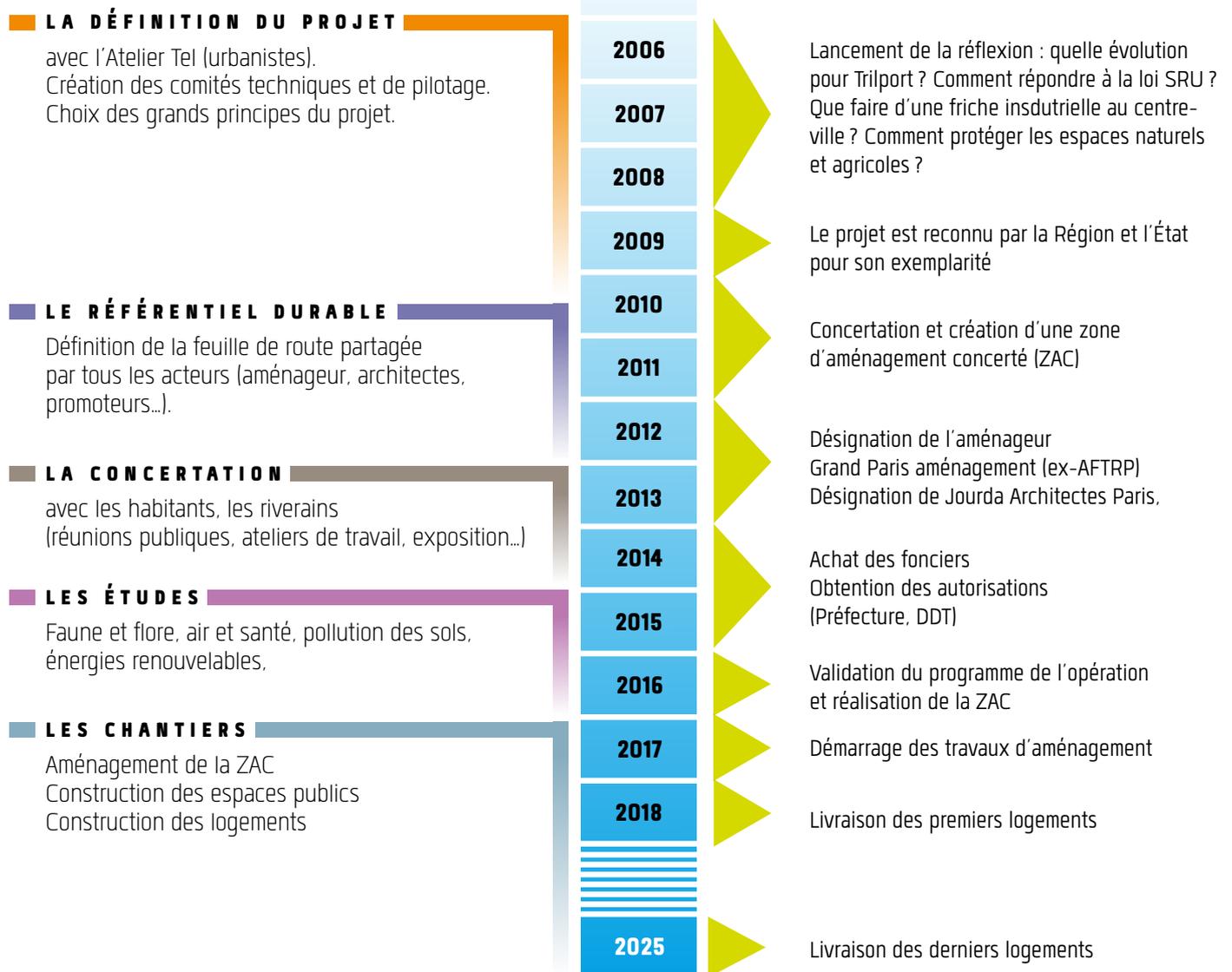
À terme, Trilport sera dotée de 450 logements supplémentaires, de tout type, diversifiant l'offre. En effet, aujourd'hui l'omniprésence de maisons individuelles ne permet pas de répondre

au nombre croissant de décohabitations dues aux séparations familiales, et l'on peut déplorer l'absence d'un habitat adapté aux seniors et aux jeunes locataires ou primo-accédants.

Penser la ville de demain, en favorisant une mixité générationnelle et sociale épanouie, nécessite un renouvellement de l'offre, tant au niveau des infrastructures à mettre en place ou à redimensionner, que des services à redéployer ou à créer. Les enquêtes menées dans le cadre du projet d'éco-quartier ont déjà abouti à la création du RAM (Relais d'assistantes maternelles) en 2012, suivi par le LAEP (Lieu accueil enfants-parents) en 2016. Les travaux du pôle gare, initiés en 2015, devraient être achevés en 2018 ; la rénovation de l'école maternelle Jacques-Prévert est terminée, celle de l'école primaire en préparation. La proposition de créer une Maison d'accueil rurale pour personnes âgées est examinée en ce moment par le Département. La problématique du logement des jeunes a, elle aussi, été étudiée par la Région et l'Agglomération.

Depuis sa conception, le projet de l'éco-quartier inspire l'ensemble de la politique municipale. Pour preuves : le passage du service des espaces verts au « zéro phyto » et la restauration scolaire confiée à un prestataire respectueux de la filière courte et de la qualité label rouge/bio. Car une ville, c'est un tout, et Trilport a choisi d'établir une hiérarchie claire des enjeux entre biosphère et société des hommes, et de la respecter.

# UN PROJET QUI SE CONSTRUIT DANS LE TEMPS



## LES CONCOURS, ÇA RAPPORTE

Depuis 2009, la ville n'a cessé de répondre à des appels à projets et de briguer des labels qui, s'ils confèrent la renommée, rapportent surtout des subventions non négligeables. Trilport a ainsi obtenu plus de deux millions d'euros de la région Ile-de-France, dans le cadre de deux dispositifs :

### Nouveaux quartiers urbains (2009)

- Médiation et concertation 192 000 €
- Études 126 000 €
- Financement des équipements publics 942 000 €
- Maternelle école J.-Prévert 345 000 €
- Réfectoire école J.-Prévert 597 000 €

### 100 quartiers écologiques et innovants (2016)

- 1 000 000 €, correspondant à 50 % de taux de subvention

Auxquels s'ajoutent 640 000 € de contribution de l'aménageur GPA (Grand-Paris aménagement)

INFOS

+

ÉCO  
LOGIE

## TERZÉO : DANGER ?

Tout le monde parle du projet Terzéo qui devrait s'implanter à Villenoy. Rappel de la situation pour mieux comprendre les enjeux.

La société Terzeo projette d'exploiter une plate-forme de tri et de valorisation de terres issues de chantiers du BTP associée à une installation de stockage type ISDD (installation de stockage de déchets dangereux) située au lieu-dit Bois de l'Épinette et La Barricade sur le territoire de Villenoy et au lieu-dit La Barricade et Les longues Raies sur le territoire d'Isles-les-Villenoy.

Selon la présentation faite par les sociétés (filiales du groupe Bouygues *via* Colas) partenaires financiers de la société Terzéo, spécialisées dans la valorisation de déchets de chantiers du BTP, ce projet « vertueux » garantit un haut niveau de maîtrise environnementale. Les 60 hectares des anciens bassins de la sucrerie Béghin-Say situés sur les communes concernées doivent accueillir une plate-forme de tri hydraulique et de valorisation de terre de terrassement associée à une installation de stockage. Ces anciens bassins seront dépollués et la plate-forme de tri valorisera, par un processus novateur, 75 % des 200 000 tonnes de déchets annuels en provenance de chantiers du bâtiment, liés notamment aux travaux du Grand Paris, évitant le recours aux carrières de granulats et de sable.

Sur le papier, ça a l'air bien, mais si on creuse un peu... les dangers sont réels. L'installation de stockage de déchets est susceptible de s'implanter à quelques centaines de mètres des habitations et de sites naturels et stockera 40 000 tonnes de déchets dangereux pendant 30 ans.

Le transport des 200 000 tonnes annuelles de déchets dangereux se fera par la route, la RD 5 verra donc son trafic journalier moyen augmenter de près de 100 poids lourds aller-retour sur une amplitude horaire allant de 7 heures à 22 heures. À noter que l'impact de ce trafic supplémentaire sur la RN3 n'a pas été étudié.

Terzéo se dispense par ailleurs de rappeler que dans le périmètre du projet, l'essentiel des polluants est déjà sur le site : cadmium, arsenic... confinés dans un sarcophage fragilisé appartenant à l'ancien propriétaire qui s'oppose à toute dépollution au risque de menacer, par des écoulements résiduels, la Marne et les nappes phréatiques.

Plus d'informations sur le sujet à cette adresse : <https://cnsddt.wordpress.com/>

Pétition en ligne à cette adresse : <https://www.change.org/p/conseil-d%C3%A9partemental-de-seine-et-marne-stop-dechets-dangereux-villenoy>



TRILPORT (S.-et-M.). - La Nouvelle Usine



EN  
1926  
...

PATRIMOINE D'HIER

## Allumer le feu

**Implantée en 1926 à la sortie de Trilport, on l'appelait l'usine des allumettes... Elle sera remplacée vers 1950 par les établissements Kléber Renolit Plastiques (actuel 67, avenue de Verdun).**

C'était une succursale, construite en briques, de l'entreprise nantaise des Bois Déroulés qui importait du Gabon des grumes pour fabriquer du contreplaqué et paraît-il, des allumettes. Quelques anecdotes circulent chez les anciens Trilportais. Parmi eux, l'une se rappelle y avoir assisté à un concert donné par l'harmonie municipale ; un autre s'amuse encore en racontant comment un Américain, libérateur de la commune en 1944, voulut faire un branchement électrique afin d'y stocker du matériel. Distrait ou ayant mal compris comment positionner ses doigts mouillés, il sauta en l'air suite à la décharge, ce qui ne manqua pas de déchaîner l'hilarité des présents et bientôt celle des habitants du village.



PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

## TEL UN PHÉNIX

**Qui se douterait qu'à deux pas de Trilport se cache un trésor patrimonial de la Renaissance ? Qui imaginerait qu'Henri IV, Catherine et Marie de Médicis y ont séjourné ? C'est pour donner une nouvelle vie à ce chef-d'œuvre littéralement en péril que deux particuliers tentent de le sauver.**

**E**n 2010, au gré d'une vente aux enchères, un couple (chercheur et cheffe d'entreprise) fait l'acquisition de l'un des cinq lots que compte le domaine du Château royal de Montceaux-les-Meaux. Laissant leurs chevaux gambader dans le parc et dans la forêt toute proche, ils décident de s'installer dans le pavillon branlant qui n'a plus été habité depuis que le prince de Conti l'a délaissé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur achat compte également une chapelle et les ruines du château dit « des trois reines ».

### **Grandeur et décadence**

Construit au début du XV<sup>e</sup> siècle par le seigneur de Montceaux, le bâtiment a, en effet, connu bien des vicissitudes. Apporté en dot par l'épouse de Jean Laguette, notaire et secrétaire des rois François 1<sup>er</sup> et Henri II, qui le transforme de belle manière, il est confisqué par le roi et offert à Catherine de Médicis, sa

femme, qui s'y réfugie pour ne pas subir la présence d'une maîtresse envahissante, Diane de Poitiers. En 1567, alors qu'elle y séjourne avec son fils, Charles IX, des huguenots complotent de le kidnapper tous deux ; l'Histoire retiendra cette « Surprise de Meaux » dont on fête en 2017 le 450<sup>e</sup> anniversaire. Quelques années plus tard, Henri IV fait cadeau du domaine à Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, qui y entreprend des travaux, interrompus par son brusque décès. Henri IV s'empresse alors d'offrir Montceaux à sa femme, Marie de Médicis, et les travaux de reprendre, sous l'égide de Salomon de Brosse qui s'en inspirera pour l'élévation du Palais du Luxembourg que la reine fait ensuite construire à Paris. Le château reste propriété royale, mais Versailles lui est bientôt préféré et ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que le Prince de Conti se voit offrir ce domaine délaissé et dont de nombreuses pierres se retrouvent dans des ponts, des maisons et autres bâtiments de la région.

## À la recherche d'un nouveau public

Depuis leur acquisition, Bettina Gerecht et Pierre-Jean Benghozi n'ont pas chômé. Ils se sont attelés à la réhabilitation des ruines qui menaçaient de s'effondrer totalement. Ils ont dû pour cela se mettre en quête de subventions, le château royal étant classé Monument historique. Mais s'ils ont obtenu l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles et le lancement d'une souscription nationale par la Fondation du patrimoine, cela ne suffit pas à couvrir l'ampleur des travaux et le combat reste perpétuel.

L'autre projet des propriétaires est de faire connaître le lieu, à l'occasion de portes ouvertes pour la fête du premier mai, d'une foire organisée avec l'association Epicure, des Journées du patrimoine... Ils organisent également des événements culturels gratuits, dans la chapelle ou sur les pelouses au milieu des ruines.

Les artistes ne sont pas les seuls invités, même si à terme le domaine pourrait se transformer en lieu de résidence. En juillet dernier, un symposium international de recherche en matière de culture et de numérique s'est tenu dans la chapelle et ce genre de manifestations pourrait se reproduire plus régulièrement, attirant un public varié. Enfin, un circuit présentant les sites intéressants des alentours (naturels et patrimoniaux) est en cours de réflexion avec la communauté de communes. Il pourra être proposé aux écoles tout comme aux randonneurs, aux cavaliers et aux cyclistes, français et étrangers, qui sillonnent déjà la région.

Pour se renseigner, rien de plus simple : Facebook héberge toutes les informations utiles sur les activités à l'agenda pour lancer la saison célébrant le 450<sup>e</sup> anniversaire de la « Surprise de Meaux ».

À signaler aussi : la recherche d'un passionné en histoire de l'art, Frédéric Pistre, qui a collecté une somme impressionnante d'archives concernant le château dont une présentation et une reconstitution 3D feront prochainement l'objet d'une publication.

**Infos :** [fb/chateauroyaldemontceauxlesmeaux](https://www.facebook.com/chateauroyaldemontceauxlesmeaux)

En haut à gauche : vue aérienne du château, à gauche l'ancien pavillon d'entrée sur la cour, en haut les bâtiments de l'avant-cour, à droite le pont vers le village.

En haut à droite : Journée pique-nique aux abords des ruines, remarquez en arrière-plan le pavillon d'entrée.

Au centre : reconstitution du château à son apogée (1631) d'après les recherches menées par F. Pistre, auteur des dessins utilisés par Hervé Grégoire pour créer ces images numériques.

En bas à gauche : Son, lumière et feu pour des soirées hors du commun dans les vestiges.

En bas à droite : hommage à Catherine de Médicis par Fabrice di Falco, David Benghozi et Julien Leuleu le 17 septembre 2016.





17  
12  
16

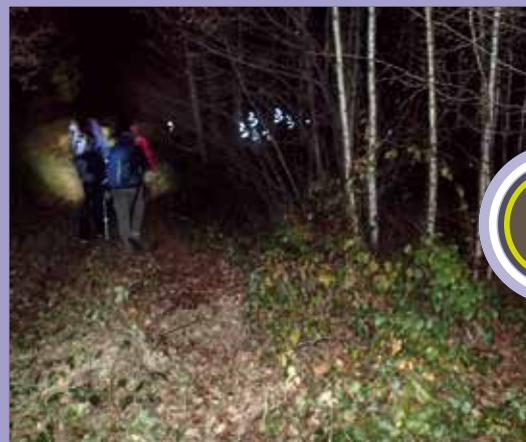
### Joyeux Noël!

Cette année, le comité des fêtes a invité les Trilportais aux premiers ateliers du Père Noël. On y a recyclé des matériaux de toute sorte en décorations, écouté les chanteuses de la ville, sculpté des ballons, dégusté des crêpes... Sans oublier un bisou au Père Noël et une photo souvenir!

### Des dons et des raquettes

Sports Loisirs s'est mobilisé pour le Téléthon avec une rencontre de badminton où le club de Nanteuil était l'hôte du soir. 250 euros collectés lors de ce moment convivial qui s'est achevé tard dans la nuit. Le club de pêche s'est associé à la manifestation et a permis de rajouter 50 euros.

02  
12  
16



19  
11  
16

### Marcheurs de nuit

Trilport-Rando a organisé pour la deuxième fois une marche de nuit, ouverte à tous, dans la forêt de Montceaux-lès-Meaux.

60 marcheurs se sont transformés en lucioles munies de leur lampe frontale pour une découverte nocturne et sensorielle des bois. Tout effort valant récompense, il a été proposé ensuite de partager une paella.

ILS  
L'ONT  
FAIT



28  
01  
17

### Un diplôme, une rose... et un baiser

Des récipiendaires de médailles du travail ont été fêtés à Trilport. Un moment d'émotion pour chacun d'eux qui voit sa tâche reconnue et qui reçoit à cette occasion une rose et un diplôme.

### Tirer la fève

Partager une galette, voilà une bonne occasion de réunir adhérents et amis pour échanger et faire connaître une nouvelle association dédiée au « mieux consommer ». C'est ce qu'a fait l'AMAP de Trilport en tirant les rois.

09  
01  
17



10  
12  
16

### Marché de Noël : le retour

La salle des fêtes et l'école Jacques-Prévert ont de nouveau connu l'effervescence : les visiteurs en quête de cadeaux ont apprécié les étalages variés et se sont attardés devant celui de nos amis allemands animé par de jeunes élèves hébergés dans les familles.



# VOYAGE EN CLASSE CONTE

Depuis le début du mois de novembre, les six classes de CM1 et CM2 des écoles Jacques-Prévert et de la Charmoye voyagent une fois par semaine dans l'univers des contes avec Nathalie Krajcik Bélanger.



▲ Représentation tout publics du 3 février

**D**ifficile de raconter ce qui se joue au cours de ces rencontres, quand des élèves et leurs professeurs... Cela commence par de la relaxation – puis tout s'enchaîne avec des mises en pratique dans des ateliers pour découvrir les univers multiples du conte.

## **Le monde de Nathalie K.**

Pour cette artiste, la pratique du conte, du théâtre et du chant est une seconde nature. Le corps et la parole s'enrichissent mutuellement : une parole libre et audacieuse, mais bienveillante et une gestuelle simple mais intense. Son inspiration est nourrie de transmissions familiales – recueillie auprès des aînés –, mais aussi des traditions, chants, histoires et récits de vie. D'abord ancré dans les régions septentrionales de l'arctique Canadien ou asiatique, retranchées du monde urbanisé des

métropoles, le monde de Nathalie K. s'est ensuite ouvert à la culture de l'Amérique du Nord puis, de l'Europe centrale et des rivages atlantiques. Sa collecte construit un chemin d'humanité et de partage.

Couronnant son expérience de sculpteur et ses 10 ans de scène à bâtir pour ses publics un chemin qui fait la part belle à la musique, à l'objet et à la lumière, la conteuse a reçu l'agrément de l'Éducation nationale en art-thérapie.

## **Le conte et le merveilleux**

Les interventions de Nathalie commencent toujours par une séance de relaxation en classe. C'est un temps où les élèves se mettent en condition et se recentrent sur eux-mêmes. « Les élèves rentrent très rapidement dans ces exercices. Au début, ils sont surpris, puis cela devient un rituel » explique Nathalie. « Le temps du conte,



▲ Représentation pour les classes élémentaires de Trilport



▲ Préparation des interventions en classe avec les enseignants

c'est avant tout un moment d'échange, où l'on fait l'expérience de l'histoire et du partage avec les autres de ses émotions».

Pour Madame Marland, enseignante de l'école de La Charmoye, ce type d'intervention est bénéfique pour la classe et propose une autre approche que celle des enseignements fondamentaux: «avec ces exercices de remise au calme et de relaxation (fermer les yeux, mettre la main sur son cœur, respirer avec le ventre, faire répéter une phrase rituelle) la conteuse crée les conditions de l'attention... puis Nathalie fait s'exprimer oralement chaque enfant : dire son nom, exprimer sa couleur préférée avec un adjectif, nommer son conte préféré pour fédérer le groupe. Enfin, elle sort de son sac une histoire et la raconte avec des qualités théâtrales, une gestuelle, une richesse du vocabulaire et de la syntaxe, une mise en voix exceptionnelle. Et tout ça sans décor, ni costume.»

En s'appuyant sur la structure des contes, Nathalie K. vise à mettre les enfants devant l'importance du «vivre ensemble». Dans ces histoires, le héros ou l'héroïne lors de leur quête, sont toujours confrontés à des obstacles ou à des difficultés qu'ils ne parviennent à surmonter que parce qu'ils n'agissent pas seuls. «C'est ça qui crée le merveilleux : la rencontre, la relation qui va permettre de passer les épreuves. C'est là toute la magie, ce que l'autre m'apporte, ce que la rencontre m'offre de plus» précise Nathalie. «Nourris de ces histoires, les enfants prennent plus spontanément la parole en groupe et partagent mieux leurs impressions. Cela vient d'eux, c'est une discussion entre eux. Cela ne vient pas de moi, ni de l'enseignant. Ils ont confiance, ils ont confiance dans les autres. Il y a un sentiment de fierté.» On se découvre avec sa diversité qui fait la richesse du monde.



▲ Se relaxer, respirer profondément pour créer les conditions de l'attention



# LE CLUB DE L'AMITIÉ



**Tous les jeudis, depuis quarante ans, un joyeux groupe de passionnés du jeu de société se réunit à Trilport, au Mini-club. Leur moyenne d'âge : quatre-vingts ans, les plus jeunes ayant la soixantaine, les plus âgés plus de quatre-vingt-dix ans.**

**P**as question de rater un rendez-vous : cet après-midi hebdomadaire constitue pour beaucoup d'entre eux une des rares occasions de sortir et de rencontrer d'autres personnes. Comme dans la plupart des clubs de ce genre, la grande majorité des participantes sont des femmes, veuves, même si quelques couples se joignent à elles. Le recrutement se fait de bouche-à-oreille, et le cercle s'agrandit ou diminue, au gré des départs en maison de retraite ou d'absences plus définitives comme la disparition de la doyenne, le 29 décembre dernier, à l'âge de 99 ans.

Il n'empêche que, tous les jeudis, les « acharnés » du jeu, belote, tarot, Scrabble et autre Rubicube, se rassemblent et, de 14 heures à 17 heures, enchaînent partie sur partie, s'accordant seulement une pose pour la collation offerte par le club. Des présentations publicitaires (de lits, d'instruments de cuisine) s'invitent parfois, de même qu'un tirage de loto, mais les participants tiennent surtout au plaisir de leurs habitudes.

Une fois tous les quinze jours, un repas de midi convivial et copieux (avec entrée, plat, fromage, dessert, boissons, café et pousse-café) est servi par un traiteur. Une

autre façon de changer le train-train quotidien, en compagnie d'autres personnes ; une occasion également d'apprécier la bonne chair avant de se plonger dans l'univers du jeu.

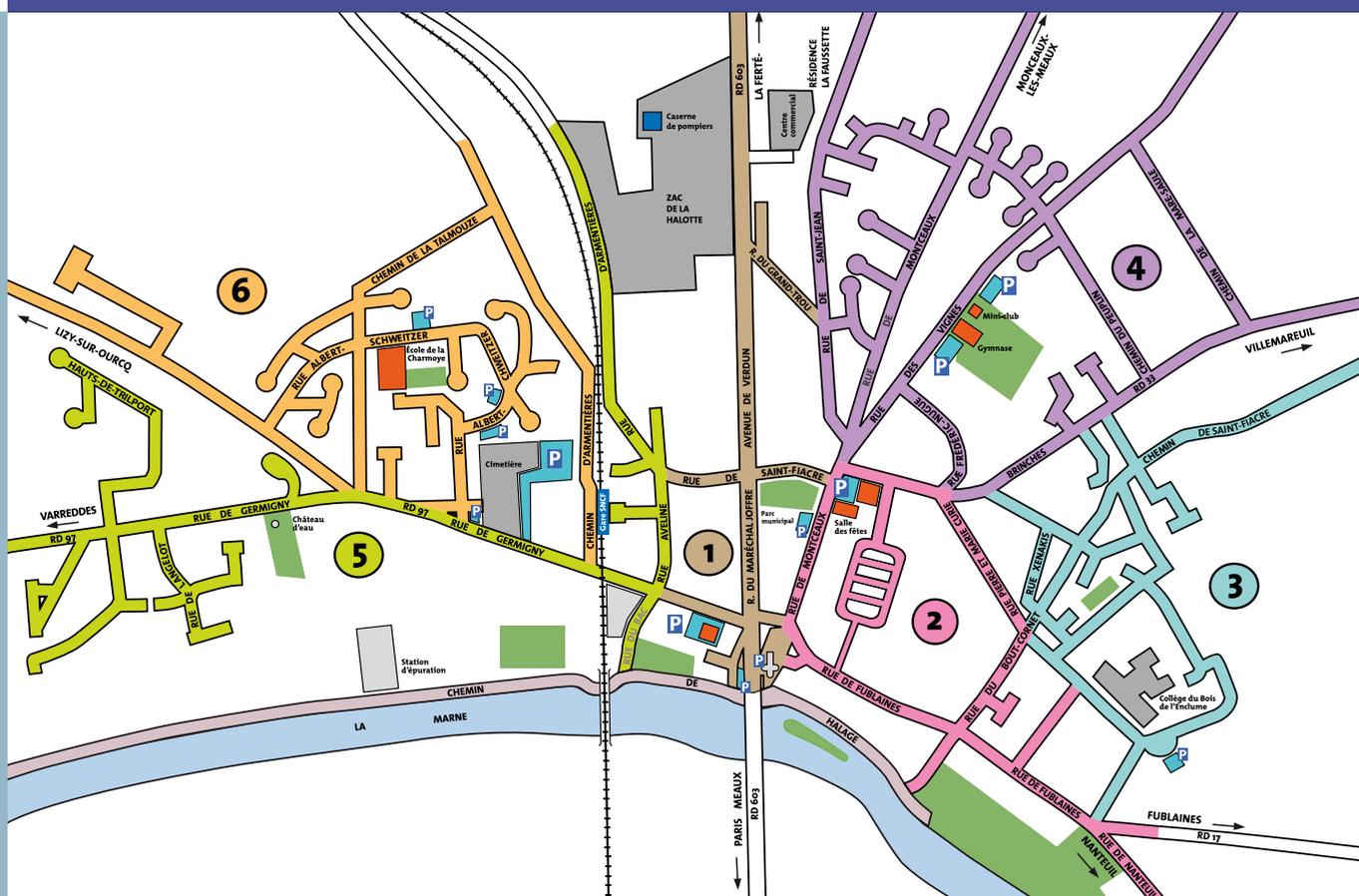
L'adhésion au Club de l'amitié, qui porte décidément bien son nom, est modique : dix-huit euros par an. Les subventions octroyées par la ville et par le Conseil régional permettent de perpétuer la tradition du repas bimensuel, d'acheter les gâteaux des collations, ainsi qu'un peu de matériel (micros, nouveaux jeux, etc.) pour le confort de tous.

Chaque séance réunit une trentaine de personnes, mais la salle pourrait en accueillir davantage et les nouvelles recrues sont toujours les bienvenues. Il est essentiel, en effet, de maintenir un nombre d'adhérents suffisant pour que le Club se perpétue. Madame Mulot, la nouvelle présidente élue il y a un an, compte bien s'y employer, en multipliant les contacts et en facilitant le déplacement des participants. Ainsi, un minibus est affrété pour les personnes ayant des difficultés à se mouvoir. Il peut venir les chercher sur les communes de Trilport et de Montceaux-les-Meaux, et les reconduire à domicile.

# Changements dans l'organisation des bureaux de vote

Les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et législatives (10 et 17 juin) arrivent bientôt : pour respecter la norme maximale de 800 électeurs par bureau, proposer des stationnements à proximité et des locaux facilement accessibles à tous, la municipalité a procédé à un nouveau découpage (voir plan ci-dessous).

Vous recevrez courant mars vos nouvelles cartes d'électeurs où sera indiqué votre numéro de bureau



- ① ——— Mairie de Trilport
- ② ③ ④ ——— École Jacques-Prévert
- ⑤ ⑥ ——— École de La Charmoye



# ILS SAVENT TOUT FAIRE

**Tour à tour plombiers, électriciens, menuisiers, plâtriers mais aussi afficheurs, ou monteurs de scènes, l'équipe de maintenance des bâtiments municipaux doit jongler en permanence avec toutes les demandes, parfois très diverses...**

**Mousquetaires** L'équipe de techniciens comme celle qui intervient dans les bâtiments et assure l'entretien du matériel municipal est appelée généralement la «régie bâtiment». À Trilport, elle est composée de 3 agents techniques et d'un technicien supérieur.

**Couteau suisse** Au cœur de l'action : l'entretien et les réparations des bâtiments municipaux (écoles, gymnase, villa Bia, centre de loisirs, mairie...). L'équipe peut intervenir tous azimuts : de la fuite d'eau à l'installation d'un portemanteau, d'un déclenchement d'alarme chaufferie à une prise de courant qui ne fonctionne plus... Et tout cela dans des délais les plus courts possible et, pour les écoles en dehors des heures d'ouverture au public, sauf nécessité absolue. Pour être capable de répondre à quasiment tous les cas de figure, chaque agent est spécialisé dans un corps de métier (plomberie, électricité, etc.) et possède des compétences dans les autres domaines.

**Fêtes et cérémonies** De plus, l'équipe assure toutes les questions d'affichage public et de logistique sur la ville : une demande de barbecue pour une association avec des tables et des chaises, un concours de pétanque avec demande de matériel, les commémorations avec la pose des drapeaux et l'installation de la sonorisation, une réunion publique ou administrative... et les illuminations de Noël. Tout cela demande beaucoup de temps et d'énergie, mais est essentiel pour la vie culturelle et associative de Trilport.

**Tâches subsidiaires** 800, c'est le nombre de points lumineux de l'éclairage public à Trilport dont nos mousquetaires ont la responsabilité. Pour entretenir le parc, l'équipe doit utiliser une nacelle mutualisée qui est partagée par les 22 communes du Pays de Meaux. Elle ne peut donc intervenir que 5 à 6 fois par an et au minimum une fois par trimestre

**Bureau de vote** Ici, c'est encore la même équipe qui, aidée de leurs collègues des espaces verts, assure cette mission. Du samedi matin au dimanche soir à la fin du vote, ils montent et démontent le matériel des bureaux de vote installés provisoirement dans les bâtiments communaux. Ils s'assurent que tout est bien orchestré et que les consignes d'installation strictes de ce moment de démocratie sont bien respectées.

**Sécurité** À Trilport, il y a 5 carrefours à feux tricolores ce qui représente 150 points lumineux. C'est toujours la même équipe qui vérifie et entretient ces équipements. Suivant les consignes de l'Agence départementale des routes du Département de Seine-et-Marne, elle en règle aussi les différents cadencements.

**Route** Pour finir, c'est toujours les mêmes agents qui sont en charge de la remise en peinture du marquage des routes (environ 30 km) sauf pour la RD – axe dangereux – qui est déléguée à une société spécialisée.



▲ Changement de lampe avec la nacelle



▲ Le matériel de voirie



▲ Le camion, véritable atelier roulant



▲ Travaux de plomberie dans les écoles



▲ Vérification d'une chaudière



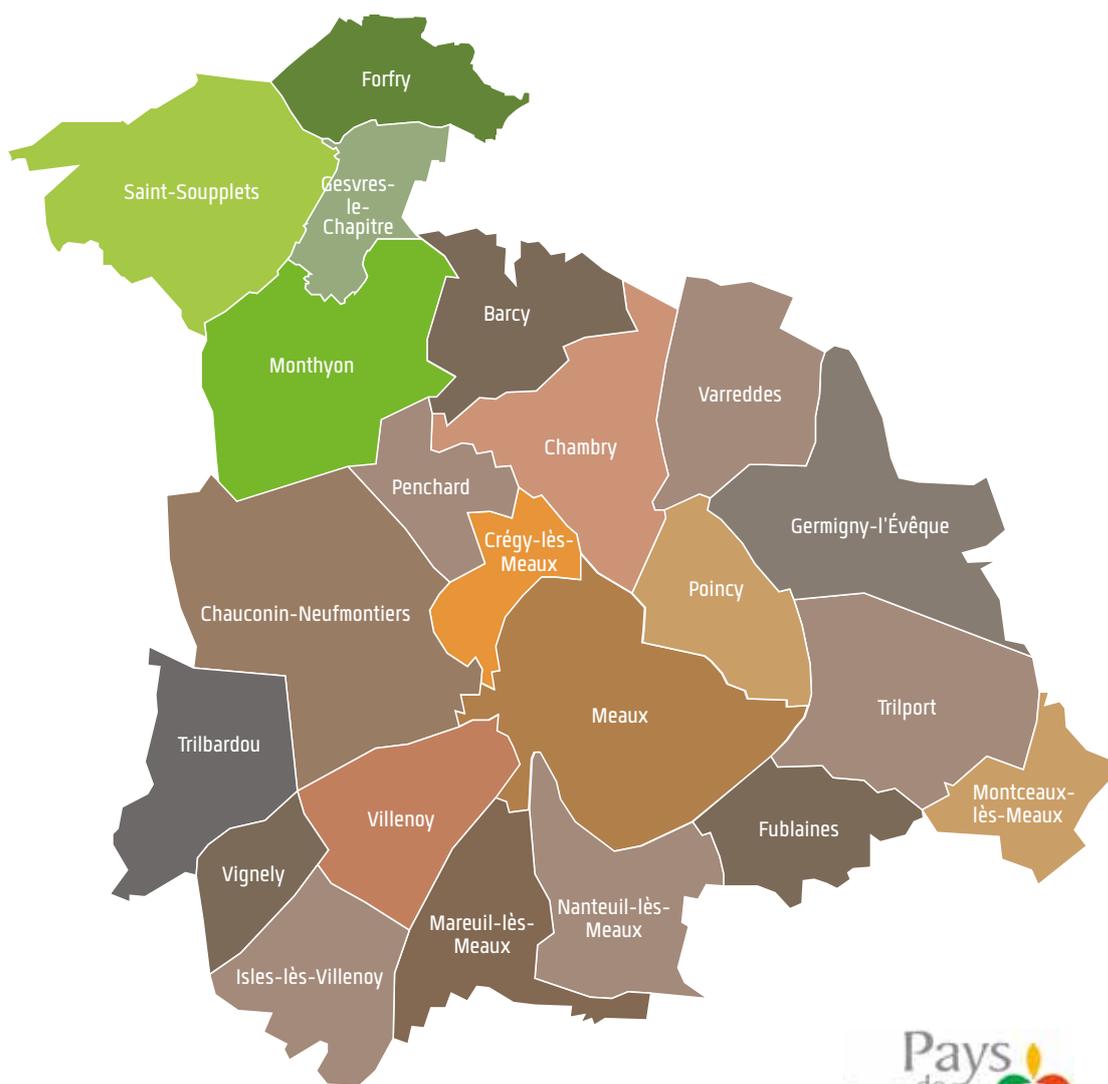
▲ Le coin «menuiserie» de l'atelier



▲ Nettoyage des bâtiments municipaux



# PAYS DE MEAUX : ON PASSE À 22 COMMUNES!



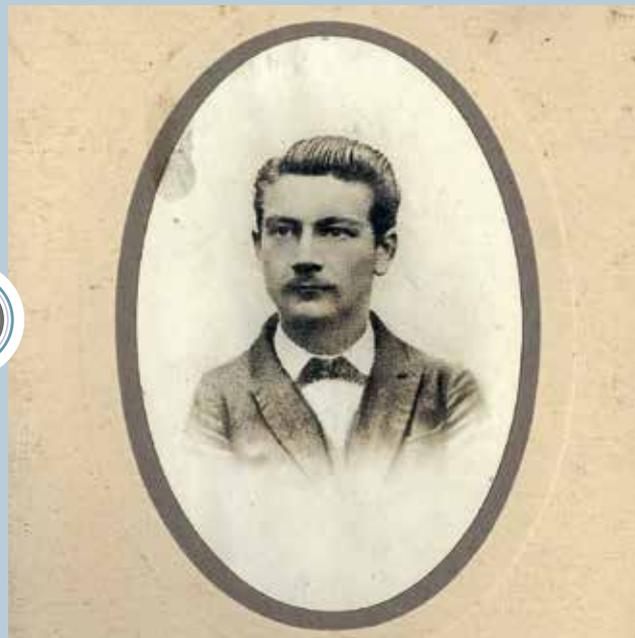
agglomération

Le conseil d'agglomération du Pays de Meaux a voté son passage de 18 à 22 communes membres. Cela correspond au regroupement des intercommunalités voulu par la loi NOTRe et effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Les quatre villes entrantes, issues de l'ancienne communauté de communes des Monts de la Goële désormais disparue, sont Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Souplets. La communauté d'agglomération du Pays de Meaux compte désormais près de 100 000 habitants.

## RESPECT

### INDUSTRIEL, MAIRE, HÉROS!

En visitant l'exposition dédiée au 11 novembre 2016, les élèves des écoles primaires ont pu découvrir Frédéric Nugue. Si ce nom orne le fronton du bâtiment industriel construit en 1895, le long du chemin de fer qui abrite encore aujourd'hui une fabrique de coffreforts dirigée par ses descendants, il est aussi celui d'une rue... Une manière pour les Trilportais de rendre hommage à celui qui fut maire de 1908 à 1944 et s'illustra pendant la guerre de 14-18. Qu'on en juge : échappé de peu à l'exécution suite à la chute d'une voiture allemande dans la Marne, maltraité pour être intervenu en faveur d'otages, soucieux des soldats en bivouac et des familles belges réfugiées ou trilportaises en détresse, Frédéric Nugue a en effet rempli son devoir avec humanité, courage et détermination, ce qui lui a valu la Légion d'honneur.



## PETITES INFOS TRILPORTAISES

### C'EST MOCHE!

#### MON CHIEN EST CITOYEN

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs et espaces verts. Bien que n'importe quel déchet déposé sur le sol puisse gâcher une chaussée ou un parterre fleuri, rien n'égalé des crottes de chien non ramassées. Un effort est demandé aux propriétaires canins pour que chacun puisse profiter de l'espace public.



### J'AIME LIRE

#### POINT LECTURE

Les visites du bibliobus se feront les mercredis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mars, 12 et 26 avril de 13 à 15 heures devant l'école de la Charmoye, rue A.-Schweitzer et les samedis 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril de 16 à 18 heures place du 19 mars 1962 (salle des fêtes). Les inscriptions se font sur place.

### YEAH!

#### FAITES DE LA MUSIQUE

La fête de la musique est un bon tremplin pour commencer à se faire connaître et se tester devant un public. Le 24 juin, la ville souhaite organiser des scènes musicales. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 01 60 09 79 30 ou à [communication@trilport.fr](mailto:communication@trilport.fr).

## STATIONNEMENT

### RÉGLEMENTATION

À Trilport, le stationnement est gratuit mais réglementé. Il existe deux zones de stationnement réglementées : bleue et blanche. La zone bleue permet de laisser sa voiture 2 heures et la blanche 4 heures. Dans les deux cas, vous devez apposer de manière visible votre disque européen de stationnement qui indique votre heure d'arrivée. Seuls les disques européens (bleus) sont autorisés.

Pour les habitants du centre-ville où les zones de stationnement sont réglementées, il existe une carte de résident pour pouvoir stationner la journée sur les zones blanches. Pour l'obtenir, passez en mairie.



## CNI

### OÙ DEMANDER SA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Depuis 28 février 2017, la mairie de Trilport n'instruit plus les demandes de cartes nationales d'identité (CNI). L'État instaure de nouvelles règles dans le traitement des demandes de CNI. Pour espérer garder ce service de proximité, une motion a été votée au Conseil municipal demandant à pouvoir instruire les passeports et les cartes nationales d'identité.

Par conséquent, vous devrez déposer votre demande de CNI auprès d'un établissement équipé de machines homologuées. Vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle commune de France qui établit déjà des passeports (à proximité : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Lizy-sur-Ourcq).

Attention ! Des délais d'attente sont à prévoir. Anticipez vos demandes pour les vacances.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Selma Lkhoyani  
Elanna Lebreton

### MARIAGES

Patrick Bourdon et Sandrine Assadourian

### DÉCÈS

Jean Le Roch  
Henri Pobidynska  
Jeanne Goupil veuve Laty  
Jeannine Ribeaux  
Marc Blot  
Stanislas Zdobych

### ERRATUM

Des erreurs se sont glissées dans le précédent numéro. Nous prions les familles de nous en excuser.

### MARIAGES

Pascal Létang et Amina Qasid

### DÉCÈS

Marie-José Moreno-Exposito veuve Litzler  
Gisèle Thomas veuve Moine  
Simone Aguttes épouse Geneste



▲ Les bords de Marne en hiver



# LES TRAVAUX, COMMENT FAIRE ?

Pour vos demandes de travaux ainsi que vos permis de construire, le service urbanisme est à votre écoute. Nous vous rappelons les démarches à suivre.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, n'hésitez à vous renseigner en mairie pour constituer votre projet.

## Demande de travaux

La déclaration préalable est une autorisation qui est généralement exigée pour la réalisation de certains travaux. Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>. En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) ;
- construction d'une clôture d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine (étude au cas par cas) ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte, de volets par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement (étude au cas par cas) ;
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

*Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande.*

## Permis de construire

Les permis de construire concernent les travaux de construction nouvelle ou sur une construction existante.

### • Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire.

### • Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison de plus de 40 m<sup>2</sup>

*Le délai d'instruction est de 2 mois pour les maisons individuelles ou ses annexes et de 3 mois dans les autres cas.*

## Dépôt des dossiers

Le dossier doit être envoyé en 3 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie qui délivre un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle le délai d'instruction court.

## Et les taxes ?

Toutes les constructions qui entraînent une surface de plancher supplémentaire sont soumises à une taxe d'aménagement. Il existe par ailleurs une taxe de participation à l'assainissement collectif qui s'applique à toute nouvelle construction.

**18 et 19 mars**  
Stage de danse médiévale  
[salle des fêtes]

**19 mars**  
Commémoration  
[monument aux morts]

**24 mars**  
Spectacle Printemps des poètes  
[salle Saint-Exupéry]

**25 et 26 mars**  
Exposition philatélique  
[salle des fêtes]

**15 avril**  
Carnaval et chasse aux œufs  
[Parc municipal Ponton d'Amécourt]

**15 avril**  
Soirée Carnaval : spécial Rio  
[salle des fêtes]

**23 avril et 7 mai**  
Élections présidentielles  
[voir la carte des bureaux de vote p. 23]

## MAIRIE

### Horaires et jours d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :  
8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 09 79 30

Fax : 01 64 35 04 31

Mèl : mairie@trilport.fr

## CCAS

### Horaires et jours d'ouverture

*Accueil sans rendez-vous*

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

*Accueil sur rendez-vous*

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79

## POLICE MUNICIPALE

### Permanences

Les samedis de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 24 69 25



**DISTRIBUTION  
DES SACS À DÉCHETS  
VERTS AUX ATELIERS  
LES MARDIS  
DE 9 H À 12 H  
ET LES SAMEDIS  
DE 9 H À 12 H  
À L'ACCUEIL  
DE LA MAIRIE**

**REPRISE  
DE LA COLLECTE  
DES DÉCHETS  
LE 21 MARS 2017**

## LES COLLECTES

### Ordures ménagères :

lundi et jeudi

### Collective sélective

(bacs bleus) : lundi

### Collecte des extra-ménagères :

19 avril et 21 juin

### Ne sont pas collectés :

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, éviers...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchetterie dans la zone industrielle. Tél. : 01 60 24 75 70

**Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

23 AVRIL ET 7 MAI

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

10 ET 17 JUIN

# JE VOTE

POUR FAIRE UNE PROCURATION, SE RENDRE  
AU COMMISSARIAT DE POLICE, À LA GENDAR-  
MERIE OU AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE SON  
DOMICILE OU DE SON LIEU DE TRAVAIL AVEC  
SA PIÈCE D'IDENTITÉ.

## ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

### UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

La loi SRU promulguée le 19 janvier 2013 oblige un relèvement de 20 % à 25 % du taux obligatoire de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants d'ici 2025. Le gouvernement a annoncé le 29 août 2014 que les préfets pourraient délivrer des permis de construire à la place des maires dans les communes ne respectant pas la loi SRU dans ce domaine. Trilport est donc contraint de construire des logements afin de respecter la loi. Nous déplorons cette loi arbitraire qui ne tient pas compte des spécificités des communes rurales qui ont peu de moyens. Le projet Ancre de Lune cher à la Majorité municipale prévoit plus de 450 logements sur 5 ans. Ce n'est pas acceptable en l'état. La population de Trilport va s'accroître considérablement, ce qui va engendrer l'asphyxie de nos infrastructures. De plus, nous sommes toujours dans l'attente de la déviation dite de Trilport qui ne peut être sacrifiée au profit d'un hypothétique tarif préférentiel dont notre Maire s'est fait éco dans la presse, pour ceux qui empruntent le péage de Saint Jean Les Deux Jumeaux et le rêve de la suppression du péage de Coutevroult! D'autant plus que cela n'aura aucun effet sur les embouteillages à Trilport.



ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE  
VIVRE LA "PETITE IDÉE" DE COLUCHE



*on compte sur vous*  
*Coluche*

Suivez-nous sur   

Téléchargez notre app sur  

**FAITES VOTRE DON** en ligne sur [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)  
ou scannez le code



## BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :

**Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex**

M  Mme P3200

Nom  Prénom

Adresse

Code Postal  Ville

Email  @

Téléphone

- Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail  
 Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail  
 Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

### PENSEZ-Y

- **30 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- **90 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- **180 €** assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- **530 €** aident une famille tout l'hiver

### LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 530 €**